



ECODIT

EXPERTISE - CONSEIL - AUDIT

Avenue Albipôle
81150 TERSSAC
Tél. : 06 36 48 21 88
Fax : 05 63 54 11 40
le@ecodit.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
CD81 COMITE DU TARN**

Siège social : 26 Rue du ROC – 81000 - ALBI

N° SIREN : 343 038 238

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale des Membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe exposent *les règles et méthodes comptables* relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association (*estimations comptables*) décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, en mettant en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Terssac, le 25 Avril 2023.

Le Commissaire aux Comptes
ECODIT – Expertise, Conseil & auDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Laurent ETIENNE

Associée signataire

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022			01-2021 à 12-2021
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
21310000 BATIMENTS STRUCTURE		76.040,32		76.040,32	76.040,32
21310300 BATIMENTS CHAUFFAGE		2.851,51		2.851,51	2.851,51
21310400 BATIMENTS PLOMB.ELEC		4.253,93		4.253,93	4.253,93
21310500 BATIMENTS MENUIS.EXT		24.446,60		24.446,60	24.446,60
21310700 BATIMENTS PEINTURE R		3.168,35		3.168,35	3.168,35
21351300 AMENAG.DES BUR CHAUF		6.890,85		6.890,85	6.890,85
21351400 AMENAG.DES BUR PLOMB		1.435,20		1.435,20	1.435,20
21351700 AMENAG.PEINTURE ET R		10.334,16		10.334,16	10.334,16
28131000 AMORTS BATIMENTS			64.634,32	-64.634,32	-60.832,31
28131030 AMORTS BATIM.CHAUFFA			2.851,51	-2.851,51	-2.851,41
28131040 AMORTS BATIM.PLOMBER			2.038,37	-2.038,37	-1.942,27
28131050 AMORTS BATIM.MENUISE			21.605,13	-21.605,13	-18.720,37
28131070 AMORTS BATIM.PEINTUR			3.168,35	-3.168,35	-3.168,35
28135130 AMORTS AMENG CHAUFF			6.022,95	-6.022,95	-5.622,39
28135140 AMORT AMENG PLOMBER			1.435,20	-1.435,20	-1.435,20
28135170 AMORT AMENG PEINTURE			10.334,16	-10.334,16	-10.334,15
Constructions		129.420,92	112.089,99	17.330,93	24.514,47
Inst. tech., matériel et outillage indus					
21831000 MATERIEL DE BUR.INFO		7.637,28		7.637,28	7.637,28
21834100 MATERIEL BUR INFORMA		1.269,01		1.269,01	1.269,01
21841000 MOBILIER (100%)		9.700,29		9.700,29	9.700,29
28183100 AMORT MATERIEL BUR.			7.637,28	-7.637,28	-6.919,94
28183400 AMORT MAT INFORMAT*			1.086,47	-1.086,47	-855,88
28184100 AMORT MOBILIER 100%			9.700,29	-9.700,29	-9.700,29
Autres immobilisations corporelles		18.606,58	18.424,04	182,54	1.130,47
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		148.027,50	130.514,03	17.513,47	25.644,94
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		148.027,50	130.514,03	17.513,47	25.644,94
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
4091 FOURNISSEURS AV & AC		2.996,00		2.996,00	
Avances & acomptes sur commandes		2.996,00		2.996,00	
4110 CLIENTS PUBLIC		155,00		155,00	1.980,00
Créances usagers et comptes rattachés		155,00		155,00	1.980,00
Créances reçues par legs ou donations					
45121100 DONS A RECEVOIR BN		16.594,19		16.594,19	28.793,25

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022			01-2021 à 12-2021
		Brut	A déduire	Net	
4518	PA - PREL AUTOMATIQ.				714,00
46871000	DIVERS PDTS A RECEV.				1.781,12
46880100	AUT. PDTS A RECEV.BN				2.000,00
Autres créances		16.594,19		16.594,19	33.288,37
51120000	CHEQUES A ENCAISSER	37.202,75		37.202,75	35.027,70
51210300	BANQUE POPULAIRE	220.424,15		220.424,15	207.874,02
51210500	CREDIT AGRICOLE	4.273,75		4.273,75	4.311,20
51410100	BANQUE POSTALE	6.606,07		6.606,07	6.258,77
51781200	BPO CPTÉ LIVRET	236.174,77		236.174,77	95.971,09
51870000	INTERETS COURUS A RE				95,96
53100000	CAISSE	882,08		882,08	157,08
Disponibilités		505.563,57		505.563,57	349.695,82
5080	AUTRES VALEURS MOBIL	34.400,79		34.400,79	34.400,79
55000000	PLACEMENTS MAT PREM	110.940,00		110.940,00	108.030,00
Valeurs mobilières de placement		145.340,79		145.340,79	142.430,79
48600000	CCA				7.245,45
Charges constatées d'avance					7.245,45
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		670.649,55		670.649,55	534.640,43
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		818.677,05	130.514,03	688.163,02	560.285,37
TOTAL GÉNÉRAL		818.677,05	130.514,03	688.163,02	560.285,37

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
10650000 FONDS RESERVES GENE.			271.872,17		275.366,26
Réserves statutaires ou contractuelles			271.872,17		275.366,26
10688400 FONDS RESERV.ACT SPE			137.004,67		137.004,67
Réserves pour projet de l'entité			137.004,67		137.004,67
Réserves			408.876,84		412.370,93
Report à nouveau			0,00		0,00
12900000 RESULTAT EX. DEFICIT			0,00		- 3.494,09
60400100 ACH ETUDE PREST SIEG			- 21.296,87		0,00
60611000 EAU			- 49,94		0,00
60612000 ELECTRICITE ET GAZ			- 1.809,37		0,00
60630000 FOURNITURE ENTRETIEN			- 472,33		0,00
60640000 FOURNITURES ADMINIST			- 932,38		0,00
60640100 FOURNITURE ADM SIEGE			- 42,00		0,00
60680000 AUTRES MAT ET FOURNI			- 7.129,51		0,00
60680100 AUTRES MAT/FOUR SIEG			- 136,00		0,00
60700000 ACHATS DE MARCHANDIS			- 32.234,85		0,00
60710100 ABONNEMENTS SIEGE			- 69,49		0,00
61350000 LOCATIONS MOBILIERES			- 538,80		0,00
61400000 CHARGES LOCATIVES CO			- 3.818,44		0,00
61520000 ENTRETIEN /B IMMOB			- 869,57		0,00
61560000 MAINTENANCE			- 201,60		0,00
61600000 PRIMES ASSURANCES			- 919,50		0,00
61600100 PRIMES ASSURAN SIEGE			- 214,00		0,00
61700100 RECHERCHE & DEV SIEG			- 541,61		0,00
62260000 HONORAIRES			- 31.594,00		0,00
62270000 FRAIS ACTE & CONTENT			- 249,20		0,00
62350000 CONCOURS			- 350,00		0,00
62370000 PUBLICATIONS			- 1.480,51		0,00
62370100 PUBLICATION SIEGE			- 656,70		0,00
62380000 DIVERS : POURBOIRES,			- 74,90		0,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEM			- 22.208,38		0,00
62570000 RECEPTIONS			- 834,27		0,00
62610000 FRAIS POSTAUX AFFRAN			- 6.702,20		0,00
62610100 FRAIS POSTAUX SIEGE			- 15.273,54		0,00
62620000 TELECOMMUNICATIONS			- 798,11		0,00
62710000 FRAIS SUR TITRES			- 5,64		0,00
62760000 LOCATION COFFRE			- 35,00		0,00
62780000 AUTRES FRAIS, COM BQ			- 755,85		0,00
62810000 COTISATION ORGAN EXT			- 316,76		0,00
63330000 FORMATION CONTINUE			- 579,80		0,00
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX			- 2.170,00		0,00
64110000 SALAIRES ET APPOINT.			- 34.455,91		0,00
64120000 CONGES PAYES			269,20		0,00
64510000 URSSAF			- 4.204,92		0,00
64520000 MUTUELLES & PREVOYAN			- 264,99		0,00
64530000 RETRAITES			- 872,10		0,00
64540000 POLE EMPLOI			- 637,77		0,00
64590000 CHARGES SOC./PROVIS*			90,73		0,00
64780000 STAGE DE FORMATION			- 1.428,00		0,00
65710000 AIDES FIN VERSEES			- 31.924,75		0,00

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021
65710100	AIDES FI VERS AU SIE	- 80.000,00			0,00
65820000	CHARGES DIV GEST*COU	- 55,93			0,00
65860100	COTISATIONS SIEGE	- 19.584,05			0,00
68110000	DOTATIONS AMORT IMMO	- 8.131,36			0,00
68150000	DOT PROV PR RISQUE	- 155,00			0,00
70600000	PRESTATIONS SERVICES	1.200,00			0,00
70710000	ABONNEMENTS	110,00			0,00
70800000	PDTS ACTIVITE ANNEXE	13.681,52			0,00
74000000	SUBVENTION D'EXPLOIT	19.659,68			0,00
75411000	DONS PARTICULIERS	237.478,22			0,00
75411300	DONS DES ENTREPRISES	4.118,12			0,00
75412000	ABANDONS FRAIS BENE	11.925,11			0,00
75510000	CONTR RECU ORGANISM	33.801,74			0,00
75510100	CONT RECUS SIEGE	7.000,00			0,00
75520100	QT PART GP DU SIEGE	203.103,84			0,00
75610000	COTISATIONS SANS CPT	18.992,00			0,00
75800000	PRODUITS DIV GEST CO	43,83			0,00
76200000	PDTS AUT.IMMO FINANC	107,72			0,00
76400000	REVENUS DES VMP	2.910,00			0,00
78150000	REPRISES PROV RISQU	93,00			0,00
Excédent ou déficit		217.508,81			- 3.494,09
Situation nette		626.385,65			408.876,84
Fonds propres consommables		0,00			0,00
Subventions d'investissements		0,00			0,00
Provisions réglementées		0,00			0,00
FONDS PROPRES TOTAL I		626.385,65			408.876,84
Fonds reportés liés aux legs ou donation		0,00			0,00
Fonds dédiés		0,00			0,00
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II		0,00			0,00
Provisions pour risques		0,00			0,00
15300000	PROVIS*PR PENSION&O	155,00			93,00
Provisions pour charges		155,00			93,00
PROVISIONS TOTAL III		155,00			93,00
Emprunts obligataires convertibles assim		0,00			0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit		0,00			0,00
Emprunts & dettes financières divers		0,00			0,00
4011	FOURNISSEURS PUBLIC	2.529,07			8.150,98
4012	FOURNISSEURS INTRAGR	29.447,93			0,00
4081	FOURNISSEURS FAR	296,10			0,00
4082	FOURNISSEURS FAR GPE	25.925,53			26.438,98
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		58.198,63			34.589,96
Legs & donations en cours de réalisation		0,00			0,00
42820000	DETTES PROV* CP	98,80			368,00
43100000	URSSAF POLE EMPLO	2.178,00			540,77
43720000	MUTUELLES	124,39			104,92
43730000	RETRAITE ET PREVOY.	839,79			456,25
43820000	CHARGES S /CONGES P	6,42			97,15
Dettes sociales		3.247,40			1.567,09
44800000	ETAT, CHARGES A PAYE	0,54			0,00
Dettes fiscales		0,54			0,00
Dettes des legs ou donations		0,00			0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés		0,00			0,00
4684	CHARGES A PAYER RECH	0,00			60.000,00
4685	CHARGES A PAYER AUTR	175,80			0,00
46863100	CHARGES A PAYER RECH	0,00			60.000,00
Autres dettes		175,80			120.000,00
Produits constatés d'avance		0,00			0,00

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021
DETTES TOTAL IV			61.622,37		155.157,05
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			688.163,02		565.126,89
TOTAL GÉNÉRAL			688.163,02		565.126,89

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021	Calcul
Cotisations			18.992,00		19.160,00	0,00
Ventes de biens			110,00		240,00	0,00
Ventes de prestations de services			14.881,52		13.346,09	0,00
Ventes de biens et de services			14.991,52		13.586,09	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			19.659,68		15.551,32	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			253.521,45		245.074,90	0,00
Mécénats			0,00		2.900,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			0,00		0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public			253.521,45		247.974,90	0,00
Contributions financières			243.905,58		37.256,45	0,00
Produits de tiers financeurs			517.086,71		300.782,67	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			93,00		549,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres produits			43,83		0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I			551.207,06		334.077,76	0,00
Achats de marchandises			32.304,34		14.830,72	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			120.306,98		109.525,96	0,00
Aides financières			111.924,75		151.244,05	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			2.749,80		2.530,38	0,00
Salaires & traitements			34.186,71		27.899,27	0,00
Charges sociales			7.317,05		5.997,69	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions			8.286,36		9.688,65	0,00
Reportis fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres charges			19.639,98		15.951,69	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II			336.715,97		337.668,41	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			214.491,09		- 3.590,65	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobiliers			107,72		95,96	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			2.910,00		0,00	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val. mob. placement			0,00		0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III			3.017,72		95,96	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			3.017,72		95,96	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			217.508,81		- 3.494,69	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			0,00		0,60	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			0,00		0,60	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			0,00		0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			0,00		0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0,00		0,60	0,00
Impôts sur les bénéfices			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)			554.224,78		334.174,32	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)			- 336.715,97		- 337.668,41	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			217.508,81		- 3.494,09	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
Prestations en nature			66.016,65		0,00	0,00

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Bénévolat		38.025,19	41.235,33	0,00
Contributions volontaires en nature		104.041,84	41.235,33	0,00
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole		38.025,19	41.235,33	0,00
Prestations en nature		-66.016,65	0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature		104.041,84	41.235,33	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1	Tableau de variation	13
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.2.5	<i>Dettes</i>	13
3.2.5.1	Etat des échéances	13
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	16
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	16
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4	Mécénat	16
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	16
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	16
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	17
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	17
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	17
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	18

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	18
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	Modalités de répartition des charges	18
4.3.2	Missions sociales.....	19
4.3.3	Frais de recherche de fonds	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	19
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	19
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	20
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	20
4.4.1	Principes généraux.....	20
4.4.2	Principes de valorisation	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	23
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	24
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	25
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	25
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	26
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)..... Erreur ! Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	26
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	26
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	27
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	27
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	27

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles Amort.Immobilisations corporelles Amort.Immobilisations financières	122 383	8 131		130 514
Total	122 383	8 131	0	130 514

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	155	155	
→ Autres Créances	16 594	16 594	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	16 749	16 749	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	34 401				
Total	34 401	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	231 304	
Livrets et comptes épargne	273 378	
Comptes à terme		
Caisse	882	
Total	505 564	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
Clients AORA	155	
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Dons à recevoir du BN	16 594	
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	16 749	0

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales	275 366		3 494						271 872	
→ Legs et donations avec contrepartie	137 005								137 005	
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	412 371	0	3 494	0	0	0	0	0	408 877	0

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	93	62		155
→				
Total	93	62	0	155

3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.3 Dettes

3.2.3.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0	-	-

3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 247	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 178	
→ Caisse de retraite	840	
→ Caisse de prévoyance	124	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	99	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	6	
→ Prélèvement à la source		
Total	3 247	0

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	26 221	0
→ FNP - Factures non parvenues	26 221	
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	0
...		
...		
Total	26 221	0

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	179 343,78	171 277,65	240 304,71	222 201,53
1.1	Réalisées en France	179 343,78	171 277,65	240 304,71	222 201,53
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	99 343,78	91 277,65	120 304,71	102 201,53
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	80 000,00	80 000,00	120 000,00	120 000,00
1.2	Réalisées à l'étranger				
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	85 600,09	84 509,08	63 494,39	56 447,27
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	85 600,09	84 509,08	63 494,39	56 447,27
2.2	Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	71 617,10	27 268,99	38 612,79	15 206,57
3.1	Frais d'information et de communication	207,50	207,50	151,80	151,80
3.2	Frais de fonctionnement	63 272,60	18 924,49	28 829,19	5 423,57
3.3	Autres charges	8 137,00	8 137,00	9 631,80	9 631,20
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	155,00	155,00	93,00	93,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES		336 715,97	283 210,72	342 504,89	293 948,37
EXCÉDENT OU DÉFICIT		217 508,81		-8 330,57	

REPORTING - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	11 951,28	11 951,28	15 835,52	15 835,52
	Réalisées en France	11 951,28	11 951,28	15 835,52	15 835,52
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	78 668,06	78 668,06	13 109,63	13 109,63
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 422,50	13 422,50	12 290,18	12 290,18
TOTAL		104 041,84	104 041,84	41 235,33	41 235,33

REPORTING - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-493 626,53	-493 626,53	-281 767,78	-281 767,78
1.1	Cotisations sans contrepartie	-18 992,00	-18 992,00	-19 160,00	-19 160,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-253 521,45	-253 521,45	-247 974,90	-247 974,90
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-221 113,08	-221 113,08	-14 632,88	-14 632,88
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 845,57		-36 306,22	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-40 801,74		-35 449,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-43,83		-856,72	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public				
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-19 659,68		-15 551,32	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-93,00	-93,00	-549,00	-549,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
	TOTAL	-554 224,78	-493 719,53	-334 174,32	-282 316,78

REPORTING - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-104 041,84	-104 041,84	-41 235,33	-41 235,33
	Bénévolat	-38 025,19	-38 025,19	-41 235,33	-41 235,33
	Prestations en nature	-66 016,65	-66 016,65		
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-104 041,84	-104 041,84	-41 235,33	-41 235,33

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Cotisation sans contrepartie	18 992	
Don leg mecenat	253 521	
→ ...		
→ ...		
Total	272 513	0

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 08/12/2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	6 226	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	16 602	
Actions de formation	0	
Actions de recherche	2 075	
Actions de société et politique de santé	0	
Frais d'appel aux dons et legs	6 226	
Frais de fonctionnement (dont communication)	10 376	
Total	41 505	0

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	67 763	
Actions d'information, prévention,dépistage	15 153	
Actions de formation	196	
Actions de recherche	7 383	
Actions autres	783	
Total	91 278	0
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	80 000	
Actions autres		
Total	80 000	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication		
Frais de gestion		
Achats de marchandises	32 304	
Autres achats et charges externes	120 307	
Impôts et taxes	2 750	
Salaires	34 187	
Charges sociales	7 317	
Total	196 865	0

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	39 923	
Total		39 923	0

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes											
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 133
Total	4 133

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

081 - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	171 277,65	222 201,53	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	171 277,65	222 201,53	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	91 277,65	102 201,53	
Actions de société et politique de santé	67 762,62	56 327,93	
Actions internationales réalisées par l'organisme	15 153,28	39 125,57	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	195,84	159,52	
Actions de création-subvention-administration d'établissement	783,36	638,07	
Autres actions	7 382,55	5 950,44	
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	80 000,00	120 000,00	
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	80 000,00	120 000,00	
<i>Programmes nationaux</i>	80 000,00	60 000,00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		60 000,00	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	84 509,08	56 447,27	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	84 509,08	56 447,27	
Frais d'appel de dons	37 951,90	33 682,96	
Frais d'appel des legs			

081 - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Frais traitements des dons		14 440,96	17 020,21
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		32 116,22	5 744,10
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		27 268,99	15 206,57
3.1 Frais d'information et de communication		207,50	151,80
Frais d'information et de communication externe		207,50	151,80
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		18 924,49	5 423,57
Frais de gestion		11 459,82	
Formation administrative			
Impôts et taxes		806,09	
Cotisation statutaire 10%		6 658,58	5 423,57
3.3 Autres charges		8 137,00	9 631,20
Charges financières		5,64	35,55
Dotations aux amortissements			
Charges exceptionnelles		8 131,36	9 595,65
TOTAL DES EMPLOIS		283 055,72	293 855,37

081 - COMITÉ DU TARN		Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		93,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		155,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		210 508,81
TOTAL		493 719,53

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		11 951,28
Réalisées en France		11 951,28
Réalisées à l'étranger		15 835,52
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		13 109,63
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		12 290,18
TOTAL		41 235,33

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		TOTAL
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

081 - COMITÉ DU TARN		Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-493 626,53	-281 767,78
1.1 Cotisations sans contrepartie		-18 992,00	-19 160,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-253 521,45	-247 974,90
Dons manuels non affectés		-249 403,33	-232 720,29
Dons manuels affectés		-4 118,12	-12 354,61
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-2 900,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-221 113,08	-14 632,88
Manifestations		-2 161,52	-4 569,97
Ventes (dont abonnement à vivre)		-110,00	-240,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-12 720,00	-7 920,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-3 017,72	-95,96
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-203 103,84	-1 806,95
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-93,00	-549,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-493 719,53	-282 316,78
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-11 631,59
TOTAL		-493 719,53	-293 948,37

 081 - COMITÉ DU TARN RESSOURCES PAR ORIGINE CER	Décembre 2022	Décembre 2021
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	358 251,74	362 690,10
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	210 508,81	-11 631,59
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	4 329,35	7 193,23
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	573 089,90	358 251,74

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-104 041,84	
Bénévolat	-38 025,19	
Prestations en nature	-66 016,65	
Dons en nature		
TOTAL	-104 041,84	

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	16	755	1,06	29133
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	300	0,18	980
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	12	350	0,21	5810
Total	30	1 405	1	35 923

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nom bre de personnes	Nom bre d'heures DADS	Equivalent plein-tem ps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 420	0,89
Total	2	2 420	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 176 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.